

Thibault de Ravel d'Esclapon

Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

Né le 1^{er} octobre 1982 (Troyes)



Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
1, place d'Athènes
67045 Strasbourg cedex

UMR 7354 DRES (Droit, Religion, Entreprise et société)
Maison interuniversitaire des sciences de l'homme – Alsace
5, allée du Général Rouvillois
CS 50008
67083 Strasbourg cedex

PROJETS DE RECHERCHE

*IdEX Attractivité : IA, Banque et Finance (2018-2020)

*CNRS-MITI : AIGE for Bank (Artificial intelligence, governance and Ethics) : 2020

RESPONSABILITÉS ACADÉMIQUES

*Co-directeur, Master Droit Bancaire et Financier
*Co-directeur, Master Métiers de la Banque
*Directeur-adjoint, Fédération de Recherche « L'Europe en Mutation »
*Membre élu du conseil d'unité, UMR DRES 7354

RESPONSABILITÉS SCIENTIFIQUES

*Directeur scientifique, Lamy Procédures collectives
*Expertise et évaluation de projets : European Science Foundation, IdEX Attractivité.

FORMATION UNIVERSITAIRE

- 2015** **Docteur en droit des affaires - Université de Strasbourg.**
Prix de thèse – Fédération bancaire d'Alsace
- 2006** **Master 2 Recherche de droit bancaire et financier – Université de Strasbourg**
Mention Très Bien – Major de promotion
- 2005** **Maîtrise de Droit des Affaires – Université de Strasbourg**
Mention Très Bien – Major de promotion
- 2004** **Licence de Droit – Université de Strasbourg**
Mention Bien
- 2003** **D.E.U.G de Droit – Université Robert Schuman (Strasbourg III)**
Mention Bien

FORMATION COMPLÉMENTAIRE :

2017 : Master 2 Histoire et civilisation de l'Europe, Faculté des sciences historiques, Université de Strasbourg (Mention Très Bien)

2008 : Faculté internationale de droit comparé (Strasbourg), Diplôme de 2^e cycle

2007 : Faculté internationale de droit comparé (Strasbourg), Diplôme de 1^{er} cycle

2004 : Summer School in *English Legal Methods*, University of Cambridge

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis le 1 ^{er} sept. 2017	Maître de conférences à l'Université de Strasbourg
Août 2011 – Août 2017	Chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg
Oct. 2009 – Août 2011	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche – Université de Strasbourg
Oct. 2006 – sept. 2009	Allocataire-Moniteur – Université de Strasbourg

ENSEIGNEMENTS ACTUELS

À l'Université de Strasbourg

Cours magistraux :

- **Droit des sociétés** (1^{er} semestre, L3, 33h)
- **Droit approfondi des sociétés et droit boursier** (1^{er} semestre, 22h, M1)
- **Introduction au droit privé anglais – Introduction to English Legal System** (1^{er} semestre, L2, 33h) (en langue anglaise)

Séminaires Master 2 :

- **Droit des sociétés civiles** : M2 Métiers de la Banque (25h) ; M2 Gestion du Patrimoine (15h); Diplôme supérieur du notariat, 2^e année (28h)
- **Droit des marchés financiers** : M2 Métiers de la banque (10h)
- **Droit bancaire** : M2 Droit bancaire et financier (10h)
- **Intelligence artificielle et droit bancaire et financier** : M2 Droit bancaire et financier (21h)
- **Droit des procédures collectives** : M2 Droit bancaire et financier (10h)

Autres établissements

Séminaires Master 2

- **Droit bancaire et financier numérique**, Master 2 Droit des activités numériques, Université Sorbonne Paris Nord, 2^e semestre (15h).

ENCADREMENT & JURYS

- **Encadrement de mémoires professionnels** : Master 2 Droit bancaire et financier, M2 Métiers de la banque, M2 Gestion du Patrimoine : 5 par an, depuis le 1^{er} sept. 2017 ;
- **Participation aux jurys de l'examen d'entrée à l'École régionale des Avocats du Grand Est** : depuis le 1^{er} septembre 2019 ;
- **Correction de copies en droit des affaires à l'examen d'entrée à l'École régionale des Avocats du Grand Est** : depuis le 1^{er} septembre 2017 ;
- **Correction de copies en droit des affaires à l'examen de sortie de l'École d'avocats régionale des Avocats du Grand Est** : depuis le 1^{er} septembre 2017

PUBLICATIONS

- I. Droit des sociétés
- II. Droit bancaire et financier
- III. Procédures collectives, droit des contrats
- IV. Divers

OUVRAGE À CARACTÈRE HISTORIQUE

Désiré Dalloz (1795-1869). Vivre le droit, Dalloz, 2019, 424 p.

I. DROIT DES SOCIÉTÉS

A) Ouvrages

1. *Les sociétés civiles immobilières*, LGDJ Lextenso, coll. « Les intégrales », 2^e éd., 2019, 420 p. (avec M. Storck et Stéphane Fagot) ;
2. *Les sociétés civiles immobilières*, LGDJ Lextenso, coll. « Les intégrales », 2016, 382 p. (avec M. Storck et S. Fagot) ;
3. *Droit des sociétés*, Ellipses, coll. « Mes TD de droit », 2018, 216 p. ;

B) Directions d'ouvrages

1. *La rémunération des dirigeants des sociétés cotées et le vote contraignant des actionnaires. La loi « Sapin 2 » du 9 décembre 2016*, avec M. Storck et S. Rousseau, Presses Universitaires de Strasbourg, coll. « Droit de l'Entreprise », 2018, 233 (introduction, pp. 7-28, avec M. Storck et S. Rousseau) ;

C) Articles

Revue à comité de lecture :

- « De l'utilisation de la raison d'être dans les SCI » : *JCP éd. N*, 2021, 1108, pp. 31-36 ;
- « La gouvernance des sociétés civiles » : *JCP éd. N*, 2021, 1272, pp. 75-79, avec M. Storck et S. Fagot) ;
- « La société civile et la gestion du patrimoine du mineur » : *JCP éd. N*, 2020, 1107, pp. 23-26 ;
- « Le droit de l'usufruitier de participer aux décisions collectives : quelques interrogations au lendemain de la loi Soilihi du 19 juillet 2019 » : *D.* 2020, pp. 398-404, avec N. Kilgus ;
- « Mandataire administrateur provisoire : la résolution des difficultés par un tiers » : *RLDC*, n° 169, avr. 2019, 6171, pp. 49-51 ;
- « Les garanties souscrites par la société au profit des associés et dirigeants » : *AJ Contrat*, nov. 2018, pp. 462-464 ;
- « SCI : incidences de la ratification de l'ordonnance du 10 février 2016 » : *JCP éd. N*, 2018, 1201 (avec M. Storck) ;
- « La reprise des actes accomplis pour le compte d'une société en formation. Plaidoyer pour une reprise implicite » : *RTD com.*, 2018, pp. 1-22 ;
- « Les aménagements statutaires de la gérance de société civile immobilière » :

Defrénois, 8 févr. 2018, n° 6, n° 130r3, p. 37-40 ;
« Faut-il supprimer les actions à droit de vote double en droit français ? » : *Bull. Joly Sociétés* 2009, §21, p. 90-94 (avec M. Storck) ;

Revues sans comité de lecture :

« Loi PACTE : simplifier la vie de l'entreprise » : *Petites Affiches*, 23 nov. 2020, n° 234, n° 154j2, pp. 8-12 ;
« L'attraction des SCI dans le domaine du crédit immobilier » : in *Les nouveaux contentieux en matière de crédit immobilier*, *Petites Affiches*, 1^{er} juin 2018, n° 110, pp. 4-8 ;
« Les résonances contemporaines de Pothier en droit des sociétés. De l'existence de sociétés sans entreprise » : *Mélanges en l'honneur du Professeur Claude Witz*, LexisNexis, 2018, pp. 761-776 ;
« Batailles de procurations : une nécessaire réglementation ? » : *Petites Affiches*, 5 oct. 2009, n° 198, p. 5-11 ;
« La validité des clauses de rachat dans les sociétés en nom collectif » : *Petites Affiches*, 7 nov. 2008, n° 224, p. 4-11 ;

D) Notes sous arrêt

Revues à comité de lecture :

« Rédaction de l'objet social : ce que le mot « propriété » veut dire » : note sous Civ. 3^e, 5 nov. 2020, n° 19-21.214 : *Bull. Joly Sociétés*, févr. 2021, n° 121r4, pp. 41-43 ;
« GAEC et sociétés civiles : les vaines et préalables poursuites au défi du temps de la liquidation » : note sous Com. 30 sept. 2020, n° 18-26.044 : *Bull. Joly Sociétés*, déc. 2020, n° 121m2, pp. 36-39 ;
« Société en formation : de la nécessité d'avertir le contractant en cas de reprise » : note sous Com. 10 juin 2020, n° 18-16.441 : *Bull. Joly Sociétés*, sept. 2020, pp. 7-8
« De la preuve des versements sur un compte courant d'associé » : note sous Civ. 1^{re}, 25 mars 2020, n° 18-22.964 ; *Bull. Joly Sociétés*, sept. 2020, pp. 25-28 ;
« De la sanction d'une méconnaissance de l'obligation d'information contenue dans une garantie de passif » : note sous Com. 18 déc. 2019, n° 18-12.536 : *Rev. Sociétés*, 2020, pp. 410-413 ;
« Les pouvoirs du gérant de SCI pour exercer une action en justice » : note sous Crim. 18 mars 2020, n° 19-82.646 : *Bull. Joly Sociétés*, juin 2020, pp. 21-24
« La cogérance dans les sociétés civiles : entre pluralité et exercice du pouvoir au singulier » : note sous Civ. 3^e, 16 janv. 2020, n° 18-21.394 ; *Bull. Joly Sociétés*, avr. 2020, pp. 30-32 ;
« Précisions autour de la valeur de marché d'une action de préférence » : note sous CA, Paris, 28 oct. 2019 : *Bull. Joly Sociétés*, mars 2020, pp. 10-13 ;
« Emprunt par une société civile immobilière : seule la société est créancière du devoir de mise en garde » : obs. sous Civ. 1^{re}, 19 sept. 2019, n° 18-15.39 : *AJ Contrat*, janv. 2020, pp. 33-35 ;
« SAS : le délai raisonnable de convocation d'une assemblée générale » : note sous CA, Paris, 6 août 2019 : *Bull. Joly Sociétés*, déc. 2019, pp. 16-20 ;
« Pacte d'actionnaire et statuts : la hiérarchie en question » : note sous Com. 5 juin 2019, n° 17-18.967 ; *Bull. Joly Sociétés*, oct. 2019, pp. 15-18 ;
« Société anonyme : des moyens de s'opposer à la nullité d'une assemblée générale » : note sous CA, Paris, 5 févr. 2019, *Bull. Joly Sociétés*, sept. 2019, pp. 32-38 ;

« Abus de majorité : de l'importance de la condition relative à l'intérêt social » : note sous Com. 10 avr. 2019, n° 17-14.790 ; *Bull. Joly Sociétés*, Juill./Août 2019, pp. 29-31 ;

« Société en formation : le refus de la reprise implicite » : note sous Com. 20 févr. 2019, n° 17-14.242 ; *Bull. Joly Sociétés*, mai 2019, pp. 6-8 ;

« SNC : le caractère abusif d'absence d'exercice du droit d'agrément » : note sous Com. 6 févr. 2019, n° 17-20.112 ; *Bull. Joly Sociétés*, mai 2019, pp. 31-34 ;

« Indivision et société : de la possibilité de solliciter la nomination d'un administrateur provisoire » : note sous Civ. 3^e, 17 janv. 2019, n° 17-26.695 ; *D.* 2019, pp. 623-627 ;

« Le juste motif de révocation du dirigeant et l'intérêt social » : note sous Com. 14 nov. 2018, n° 17-11.103 ; *Bull. Joly Sociétés*, févr. 2019, pp. 18-21 ;

« Substitution ou reprise ? Le transfert d'un acte à la charge d'une société récemment constituée » : note sous Com. 21 mars 2018, n° 15-29.377 ; *Rev. sociétés*, 2019, pp. 106-110 ;

« Des conséquences de la résiliation abusive d'un management package » : *Bull. Joly Sociétés*, janv. 2019, pp. 38-42 ;

« Société en participation : les rémanences de la qualité d'associé » : note sous Com. 30 mai 2018, n° 16-21.204 ; *Bull. Joly Sociétés*, oct. 2018, pp. 551-553 ;

« SCI : Les difficultés suscitées par la vacance de la gérance » : note sous Civ. 3^e, 9 nov. 2017, n° 16-23.685, *JCP éd. N*, 2018, 1274, pp. 33-35 ;

« La dissolution judiciaire d'une société en cas d'inexécution par un associé de ses obligations » : note sous Com. 3 mai 2018, n° 15-23.456 ; *Bull. Joly Sociétés*, sept. 2018, pp. 484-487 ;

« La dissolution d'une société confrontée à l'abus de majorité » : note sous Com. 7 mars 2018, n° 16-10.727 ; *Bull. Joly Sociétés*, juin 2018, pp. 335-339 ;

« Responsabilité du dirigeant à l'égard des tiers : le cas particulier d'un comité de surveillance d'une SAS » : note sous Com. 20 déc. 2017, n° 16-16.015 ; *Rev. sociétés*, 2018, pp. 319-323 ;

« Société en participation : les rapports entre prorogation et unanimité » : note sous Com. 20 déc. 2017, n° 16-19.283 ; *Bull. Joly Sociétés*, mars 2018, pp. 140-143 ;

« Société en formation : irrégularité d'une surenchère » : note sous Civ. 2^e, 28 sept. 2017, n° 16-20.903 ; *Bull. Joly Sociétés*, janv. 2018, pp. 26-29 ;

« De la simulation en matière de société civile immobilière » : note sous Civ. 3^e, 18 mai 2017, n° 16-14.750 ; *Rev. sociétés*, 2017, pp. 711-715 ;

« Société anonyme : révocabilité *ad nutum* et pacte d'actionnaires » : note sous Com. 26 avr. 2017, n° 15-12.888 ; *Bull. Joly Sociétés*, sept. 2017, pp. 532-535 ;

« La dissolution de la société civile par voie oblique » : note sous CA, Paris, 22 sept. 2016 ; *Rev. sociétés*, 2017, pp. 501-507 ;

« L'encadrement de la décision de radiation de la cotation d'un instrument financier » : note sous Com. 6 déc. 2016, n° 15-20.275 ; *D.* 2017, pp. 691-696 ;

« L'usufruitier de droits sociaux n'est pas un associé. Réflexions autour du droit de participer aux décisions collectives » : note sous Civ. 3^e, 15 sept. 2016, n° 15-15.172 ; *Rev. sociétés*, 2017, pp. 30-35 ;

« Point de départ de la société en formation : regards du Conseil d'État » : note sous CE, 13 oct. 2008 ; *Bull. Joly Sociétés*, 2009, §89, p. 457-459

E) Observations

L'ensemble de ces observations interviennent le cadre d'une chronique consacrée aux sociétés civiles immobilières (in JCP éd. N : « SCI : de la jurisprudence à la pratique notariale ») et constituent de courtes notules destinées à identifier la substance de l'arrêt afin de l'expliquer aux lecteurs.

« Preuve d'un compte courant d'associé dans une SCI » : obs. sous CA, Aix-en-Provence, 6 oct. 2020 : *JCP éd. N*, 2021, 1006 ;

« Vacance de la gérance : les risques de la dissolution anticipée » : obs. sous CA, Paris, 30 sept. 2020 : *JCP éd. N*, 2021, 1008 ;

« Récusation du gérant pour cause légitime : de la nécessité d'une comptabilité » : *JCP éd. N*, 2021, 1009 ;

« Cautionnement consenti par la SCI : dernières précisions » : *JCP éd. N*, 2021, 1010 ;

« Quelques précisions autour des fonctions du liquidateur amiable » : obs. sous Civ. 3^e, 5 déc. 2019, n° 18-26.102 : *JCP éd. N*, 2020, 1095 ;

« Notification du refus d'agrément en cas de transmission de parts sociales » : obs. sous Civ. 3^e, 16 janv. 2020 : *JCP éd. N*, 2020, 1092 ;

« Le retrait judiciaire pour justes motifs d'une SCI : conditions d'appréciation en cas d'occupation gratuite du bien » : obs. sous CA, Reims, 3 mars 2020 : *JCP éd. N*, 2020, 1091 ;

« Dissolution judiciaire pour justes motifs : risques et solutions dans les SCI entre concubins » : obs. sous Civ. 3^e, 4 avr. 2019, n° 19-10.966 : *JCP éd. N*, 2019, 1332 ;

« Quelles sont les prérogatives de l'associé indivisaire ? » : obs. sous Civ. 3^e, 27 juin 2018, n° 18-17.663 et Civ. 3^e, 17 janv. 2019, n° 17-16.695 : *JCP éd. N*, 2019, 1329 ; « Loi Pacte : intérêt social, raison d'être et SCI » : obs. sous Loi n° 2019-486, du 22 mai 2019 : *JCP éd. N*, 2019, 1325 ;

« Extension d'une procédure collective : de la SARL d'exploitation à la SCI de détention » : obs. sous CA, Paris, 8 nov. 2018 : *JCP éd. N*, 2019, 1145 ;

« Sûreté pour autrui : l'hypothèse de l'immeuble unique de la SCI » : obs. sous Civ. 3^e, 20 déc. 2018, n° 17-26.216 : *JCP éd. N*, 2019, 1134 ;

« Dissolution pour mésentente : le désaccord irréductible dans le contexte d'une SCI entre notaires » : obs. sous CA, Amiens, 4 oct. 2018 : *JCP éd. N*, 2019, 1139 ;

« Personnalité morale de la SCI et autonomie juridique » : obs. sous CA, Metz, 23 janv. 2018 : *JCP éd. N*, 2018, 1296 ;

« La SCI est-elle un créancier professionnel au sens de l'article L. 331-1 du Code de la consommation » : obs. sous CA, Lyon, 30 janv. 2018 : *JCP éd. N*, 2018, 1297 ;

« Cautionnement hypothécaire consenti par une SCI : encore l'intérêt social » : obs. sous Cass. com. 14 févr. 2018, n° 16-19.762 et Civ. 3^e, 21 déc. 2017, n° 16-26.500 : *JCP éd. N*, 2018, 1298 ;

« L'inexécution par un des associés de ses obligations comme juste motif de dissolution » : obs. sous CA, Grenoble, 27 mars 2018 : *JCP éd. N*, 2018, 1305 ;

« Désignation d'un administrateur provisoire : précisions autour de sa mission » : obs. sous Civ. 3^e, 12 oct. 2017, n° 16-13.025 ; *JCP éd. N*, 2018, 1124

« Nullité absolue de l'affectation hypothécaire d'un bien de la SCI à la garantie de la dette d'autrui » : obs. sous Civ. 1^{re}, 18 oct. 2017, n° 16-17.184 ; *JCP éd. N*, 2018, 1118

« Révocation du gérant pour cause légitime : contexte familial d'une SCI » : obs. sous CA, Grenoble, 3 oct. 2017 ; *JCP éd. N*, 2018, 1116

« Risque de simulation en matière de société civile immobilière » : obs. sous Civ. 3^e, 12 oct. 2017 ; *JCP éd. N*, 2018, 1114

« Société en formation : précautions à prendre pour la rédaction » : obs. sous CA, Paris, 9 juin 2017 et Civ. 2^e, 28 sept. 2017, n° 16-20.90 ; *JCP éd. N*, 2018, 1113

« Responsabilité pour insuffisance d'actif : répercussions sur la SCI en cas d'identité de dirigeants » : obs. sous Com. 8 mars 2017, n° 15-22.337 ; *JCP éd. N*, 2017, 1237 ;

« Affectation hypothécaire d'un bien à la garantie de la dette d'autrui : nouvelles précisions » : obs. sous Com. 27 avr. 2017, n° 16-12.388 ; *JCP éd. N*, 2017, 1232 ;

« Dans quelles hypothèses un administrateur provisoire d'une SCI peut-il être nommé ? » : obs. sous Com. 8 févr. 2017, n° 15-19.897 et CA, Grenoble, 31 janv. 2017 ; *JCP éd. N*, 2017, 1227 ;

« La nomination d'un mandataire ad hoc a-t-elle pour effet de dessaisir les organes sociaux » : obs. sous Com. 15 mars 2017, n° 15-12.747 ; *JCP éd. N*, 2017, 1226 ;

« Quelles sont les règles de désignation d'un gérant ? » : obs. sous CA, Rennes, 17 janv. 2017 ; *JCP éd. N*, 2017, 1224 ;

« Lorsqu'elle délivre un congé, la SCI bailleuse peut-elle bénéficier de la dispense de relogement prévue par l'article 15, III de la loi du 6 juillet 1989 ? » : obs. sous Civ. 3^e, 7 juill. 2016, n° 14-29.148 ; *JCP éd. N*, 2017, 1105 ;

« Dans quelle mesure la SCI peut-elle affecter hypothécairement l'un de ses biens à la garantie de la dette d'autrui ? » : obs. sous Civ. 3^e, 13 oct. 2016, n° 15-22.824 ; *JCP éd. N*, 2017, 1107 ;

« L'usufruitier de parts sociales doit-il être convoqué pour participer à une assemblée ne concernant pas l'affectation des bénéfices ? » : obs. sous Civ. 3^e, 15 sept. 2016, n° 15-15.172 ; *JCP éd. N*, 2017, 1112 ;

« Le créancier d'un associé peut-il exercer, sur le fondement de l'action oblique, une action en dissolution de la SCI » : obs. sous CA, Paris, Pôle 5, ch. 6, 22 sept. 2016 ; *JCP éd. N*, 2017, 1114 ;

« La reprise d'un acte accompli pour le compte d'une société civile en formation est-elle efficace parce qu'elle est contractuellement organisée par cet acte » : obs. sous Civ. 3^e, 15 oct. 2015, n° 13-24.355 ; *JCP éd. N*, 2016, 1221 ;

« La SCI peut-elle être considérée comme un consommateur et bénéficiaire de la prescription abrégée ? » : obs. sous Civ. 1^{re}, 3 et 17 févr. 2016, n°s 15-14.689 et 14-29.261 ; *JCP éd. N*, 2016, 1224 ;

« Dans quelle mesure l'affectation systématique des résultats dans un compte de report à nouveau peut-elle être considérée comme un abus de majorité ? » : obs. sous Civ. 3^e, 12 nov. 2015, n° 14-23.716 ; *JCP éd. N*, 2016, 1230 ;

« À quelles conditions l'agrément à la cession des parts peut-il être considéré comme acquis à l'expiration du délai ? » : obs. sous Civ. 3^e, 12 nov. 2015, n° 14-24.076 ; *JCP éd. N*, 2016, 1231 ;

« La dissolution, décidée par le groupe majoritaire et motivée par l'application d'une clause de tontine, peut-elle être constitutive d'un abus de droit ? » : obs. sous Civ. 3^e, 15 oct. 2015, n° 14-13.362 ; *JCP éd. N*, 2016, 1232 ;

« Dans quelle mesure l'associé d'une SCI en liquidation judiciaire peut exercer une action en justice ? » : obs. sous Civ. 2^e, 13 nov. 2015, n° 14-27.989 ; *JCP éd. N*, 2016, 1234 ;

F) Fascicules

« Constitution des sociétés » : *Dictionnaire Joly Sociétés* (oct. 2012) ; et mise à jour annuelle ;

« Société en formation » : *Dictionnaire Joly Sociétés* (janv. 2009) ; et mise à jour annuelle ;

« Assemblée d'actionnaires » : *Dictionnaire Joly Sociétés* (janv. 2009) ; et mise à jour annuelle.

« Société en nom collectif » : *Dictionnaire Joly Sociétés* (janv. 2009) ; et mise à jour annuelle.

II. DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

A) Articles

Revue avec comité de lecture :

- « A Journal of the Covid Year in Fintech : a legal perspective on Fintech » : *Banking and Finance Law Review* (à paraître : juill/août 2021), 35 pp.
- « L'évolution de la fintech dans le contexte pandémique : la réponse du droit : RD bancaire et fin., sept./oct. 2020, Étude, 13, pp. 24-28 ;
- « Le conseil financier automatisé face aux données. Essai d'analyse d'un pan de réglementation » : *RD Bancaire et fin.*, sept./oct. 2020, étude, 29, pp. 89-92 ;
- « Transparence et intelligence artificielle – Libres propos en droit bancaire » : *Banque & droit*, n° 192, juill./août 2020, pp. 4-9 ;
- « La gouvernance des algorithmes dans le secteur financier. Le point de vue de l'ACPR » : *RD Bancaire et fin.*, juill./août 2020, étude, 12, pp. 1-5 ;
- « Les placements atypiques et la vigilance du banquier » : *D.* 2020, pp. 2018-2024, avec N. Kilgus ;
- « La médiation bancaire et financière à l'étranger : l'exemple du Canada » : *Banque & droit*, n° HS-2020-2, pp. 22-26 ;
- « Premières vues sur les reçus d'entreposage » : *AJ Contrat*, juin 2019, pp. 269-272 ;
- « Brexit : reconnaissance par l'ESMA des contreparties centrales établies au Royaume-Uni » : *Bull. Joly Bourse*, mars-avr. 2019, 118d1, pp. 16-21 ;
- « L'élargissement régulier du droit au compte » : *RD bancaire et fin.*, janv./févr. 2019, dossier 2, pp. 77-81 ;
- « Le renforcement de la protection des informations intéressant l'utilisateur de services de paiement » : *RD bancaire et fin.*, mars/avr. 2018, dossier 8, pp. 68-72 ;
- « Le financement par le crédit-bail : les incidences de la clause pénale en cas de défaut de paiement » : *AJ Contrat*, 2017, pp. 408-411
- « De la validité des clauses de domiciliation des revenus en matière de crédit immobilier » : *AJ Contrat*, 2017, pp. 118-121 ;
- « Le gage des stocks : aménagements conventionnels » : *AJCA*, nov. 2015, pp. 462-463 ;
- « Le virement SEPA et la responsabilité du banquier français » : *RLDA*, 2012, n° 73, pp. 83-87 ;
- « Indépendance et impartialité de des autorités de régulation bancaire en droit français » : *RLDA*, 2011, n° 61, pp. 9-12 ;
- « L'hypothèque, une sûreté décidément bien en vue » : *D.* 2008, pp. 2021-2025.

Revue sans comité de lecture :

- « Le Trading à Haute Fréquence ou la robotisation en droit des marchés financiers » : in *Droit et robots. Droit science-fictionnel et fictions du droit*, dir. F. Berrod, Ph. Clermont et D. Trentesaux, Presses Universitaires de Valenciennes, 2020, pp. 149-170 ;
- « L'obligation de renseignement du prêteur » : *Petites Affiches*, 28 juill. 2017, n° 150, n° spéc., pp. 4-7 ;
- « La vocation sociale du banquier. L'exemple du droit au compte et des services bancaires de base » : in *Finance et Éthique*, dir. M. Storck, Lamy, coll. « Axe Droit », 2013, pp. 33-41
- « Le Haut conseil de stabilité financière : un nouvel acteur de la surveillance macroprudentielle » : *Petites Affiches*, 27 sept. 2013, n° 194, pp. 44 -51 ;

B) Notes sous arrêt

Revue avec comité de lecture :

- « Autour de la notion d'obligation » : note sous Civ. 2^e, 23 nov. 2017, n° 16-22.620 ; *D.* 2018, pp. 270-276 (avec M. Storck) ;
- « Consentement du conjoint de la caution : absence d'obligation d'information et de mise en garde » : note sous Com. 9 févr. 2016, n° 14-20.304, *Bull. Joly Sociétés*, juin 2016, pp. 317-320 ;

C) Observations sous arrêt

Revue trimestrielle de droit commercial :

Ces observations sont publiées dans le cadre de la chronique « Droit des marchés financiers » (avec les professeurs Storck et Rontchevsky). Elles correspondent à des développements substantiels permettant d'étudier, de manière approfondie les décisions importantes de cette matière.

- « Affaire du chantier nucléaire à Hinkley Point : le poids des mots ou le difficile exercice de la communication boursière » : note sous AMF, com. des sanctions, déc. SAN-2020-08, 28 juill. 2020 : *RTD com.* 2020, pp.
- « Affaire *Elliott* : de la délicate conciliation entre instruments dérivés et franchissements de seuils » : note sous AMF, com. des sanctions, déc. n° 4, 17 avr. 2020 : *RTD com.* 2020, pp. 406-420 ;
- « Réglementation EMIR et dérivés de gré à gré : première décision de la Commission des sanctions de l'AMF » : note sous AMF, com. des sanctions, déc. n° 1 : *RTD com.* 2020, pp. 420-431 ;
- « Manipulation de cours et obligations souveraines » : note sous AMF, com. des sanctions, déc. n° 17, 4 déc. 2019, Morgan Stanley International : *RTD com.* 2019, pp. 950-963 ;
- « Loi PACTE : innovations et modifications en matière de droit financier » : *RTD com.* 2019, pp. 713-741 (avec N. Rontchevsky et M. Storck)
- « De l'acquisition d'actions cotées sur Alternext : obligation de mise en garde et test du caractère approprié » : obs. sous CA, Paris, pôle 5, 9 janv. 2019 : *RTD com.* 2019, pp. 454-463 ;

Autres observations (revues à comité de lecture) :

Il s'agit de courtes notules.

- « Crédit-bail et cautionnement : l'indemnité de résiliation est-elle une pénalité ? » : obs. sous Com. 11 avr. 2018, n° 16-24.143 : *AJ Contrat*, juin 2018 ; p. 295 ;
- « Nantissement du matériel et de l'outillage : lieu de publication » : obs. sous Com. 17 mai 2017 : *AJ Contrat*, juill. 2017, p. 347 ;
- « Annulation du contrat de vente : incidences sur le contrat de prêt accessoire et indemnisation du banquier » : obs. sous Civ. 3^e, 1^{er} juin 2017, n° 16-14.428 : *AJ Contrat*, juin 2017, p. 298 ;
- « Inexistence d'une obligation d'information au profit du donneur d'aval d'un billet à ordre » : obs. sous Com. 20 avr. 2017, *AJ Contrat*, juin 2017, p. 293 ;

« VEFA et défiscalisation : dol du conseiller en gestion du patrimoine » : obs. sous Civ. 3^e, 23 févr. 2017, n° 15-29.503 : *AJ Contrat*, mai 2017, p. 225 ;
« Crédit-bail mobilier : portée de la publicité » : obs. sous Com. 15 nov. 2016, n° 15-13.719 : *AJ Contrat*, janv. 2017, p. 36 ;
« Garantie autonome d'une garantie de passif : exercice du recours du donneur d'ordre contre le bénéficiaire » : obs. sous Com. 31 mai 2016, n° 13-25.509, *AJCA*, août/sept. 2016, p. 396 ;

D) Fascicules

« Crédit-bail mobilier », *Rép. com. Dalloz*, déc. 2020, avec M. de Ravel d'Esclapon ;
« Hypothèques conventionnelles. Conditions de forme de l'hypothèque », *J.-Cl. Civil Code*, oct. 2013 ;
« Hypothèques conventionnelles. Spécialité de l'hypothèque quant à l'assiette » : *J.-Cl. Civil Code*, oct. 2012 (avec le prof. Cl. Witz) ;
« Rang de l'hypothèque » : *J.-Cl. Civil Code*, oct. 2012 (avec le prof. Cl. Witz) ;

Mise à jour des fascicules suivants (*Rép. com. Dalloz*) : « Fonds de commerce », par J. Derruppé (oct. 2016) ; « Nantissement de fonds de commerce », par J. Derruppé (oct. 2016) ; « Warrant », par M. Cabrillac (mai 2016) ; « Warrant pétrolier », par M. Cabrillac (mai 2016) ; « Warrant hôtelier », par M. Cabrillac (mai 2016) ; « Warrant agricole », par M. Cabrillac (mai 2016) ; « Magasins généraux », par M. Cabrillac (mai 2016).

III. DROIT DES CONTRATS – PROCÉDURES COLLECTIVES

A) Articles

Reuves avec comité de lecture :

« L'acquisition d'espaces publicitaires : variations autour du rôle de l'agence de publicité » : *AJ contrat*, déc. 2019, pp. 512-516 ;
« Loi de ratification du 20 avril 2018 : les modifications intéressant la formation du contrat » : *RLD Aff.*, n° 140, sept. 2018, pp. 28-30 ;
« Être ou ne pas être sur la liste du débiteur. Réflexions autour de l'article L. 622-24, alinéa 3, du Code de Commerce » : *Bull. Joly Entreprises en difficulté*, janv./févr. 2018, pp. 63-66 (avec J. Levy)
« Variations sur la clause d'intégralité à l'heure de la réforme des contrats » : in *AJ Contrat*, 2017, sept. 2017, pp. 374-377 ;

Reuves sans comité de lecture :

« De la littérature et du réel. César Birotteau et l'exemple du droit de la faillite » : *Mélanges en l'honneur de Jean-Luc Vallens, Liber amicorum*, Joly éditions, 2017, pp. 145-155 ;

B) Notes sous arrêt

Reuves avec comité de lecture :

« Du paiement du généalogiste sur le fondement de la gestion d'affaires » : note sous Civ. 1^{re}, 29 mai 2019, n° 18-16.999 ; *D.* 2019, pp. 1979-1984 ;

« La déclaration par le débiteur des créances pour le compte du créancier : premières précisions » : note sous Com. 5 sept. 2018, n° 18.516, *D.* 2018, pp. 2067-2071 (avec J. Levy) ;

« La prescription de l'action du généalogiste exercée sur le fondement de la gestion d'affaires » : note sous Civ. 1^{re}, 9 juin 2017, n° 16-21.247 : *JCP éd. N*, 2017, 1309, pp. 22-25 ;

C) Observations sous arrêt

« Du dol dans la cession de sociétés : exemples de manœuvres dolosives » : obs. sous Com. 5 juin 2019, n° 16-10.391 ; *AJ Contrat*, août/sept. 2019, pp. 402-403 ;

« Obligations aux dettes sociales et liquidation judiciaire : modalités de la prescription » : obs. sous Cass. com. 20 mars 2019, n° 17-18.924 : *Bull. Joly Entreprises en difficulté*, juill./août 2019, pp. 27-28 ;

« Prescription biennale : application au professionnel de l'immobilier » : obs. sous Civ. 3^e, 26 oct. 2017, n° 16-13.519 : *AJ Contrat*, nov. 2017, pp. 501-502 ;

« Mandat de recherche d'immeuble : sort du contrat en cas de liquidation judiciaire et de cession du fonds » : obs. sous Com. 28 juin 2017, n° 15-17.394 : *AJ Contrat*, oct. 2017, pp. 444-445 ;

« Inconstructibilité du terrain : entre erreur et vice caché » : obs. sous Civ. 3^e, 24 nov. 2016, n° 15-26.226 : *AJ Contrat*, févr. 2017, pp. 92-93 ;

« Contrat d'entreprise : appréciation du délai raisonnable d'exécution » : obs. sous Civ. 3^e, 29 sept. 2016, n° 15-18.238 : *AJCA*, oct. 2016, pp. 451-452 ;

« Contrat de recrutement : application en matière de groupe de sociétés » : obs. sous Com. 24 mai 2016, n° 14-24.284 : *AJCA*, juill. 2016, pp. 342-343 ;

« Rappels autour de la preuve de l'existence d'une créance » : obs. sous Com. 19 janv. 2016, n° 14-14.455 : *AJCA*, mars 2016, pp. 146-147 ;

« Demande de consultation : commande par courrier électronique » : obs. sous Civ. 1^{re}, 1^{er} juill. 2015, n° 14-19.781 : *AJCA*, déc. 2015, pp. 518-519,

IV. DIVERS

A) Articles

Revues sans comité de lecture :

« 1918 et le retour de l'Alsace-Lorraine en France : le séquestre des biens appartenant aux ennemis » : in *1918 et le droit local*, dir. J.-M. Woehrling et E. Rhinn, Publications de de l'Institut du Droit Local Alsacien-Mosellan, 2020, pp. 109-121 ;

B) Notes sous arrêt :

Revue avec comité de lecture :

« La restitution des biens culturels spoliés. À propos de la *Cueillette des pois* » : note sous Civ. 1^{re}, 1 juill. 2020, n° 18-25.695 ; *D.* 2020, pp. 1992-1996

« De la notion d'archive publique de l'État » : note sous Civ. 1^{re}, 22 févr. 2017, n° 16-12.922 : *D.* 2017, pp. 1031-1035 ;

B) Édito & autres

« Le testament de Meyerbeer ou la musique en coffret » : *Dalloz IP/IT*, avr. 2018, p. 264 ;
« Traduire Byron » : *Dalloz IP/IT*, nov. 2017, p. 612
« La vie judiciaire du Caravage » : *Dalloz IP/IT*, juill. 2017, p. 416 ;
« Les mémoires de Sainte-Hélène en procès » : *Dalloz IP/IT*, nov. 2016, p. 560 ;
« Bond vs Bond » : *Dalloz IP/IT*, sept. 2016, p. 440 ;
« Gabin en homme de loi » : *Dalloz IP/IT*, mai 2016, p. 272 ;
« Le vrai du faux » : *Dalloz IP/IT*, avr. 2016, p. 220 ;

Colloques et communications – à l'étranger sur invitation :

- « Panel I : AI Governance in Financial services. Gouvernance de l'IA dans les services financiers : dir. M. Morales, Université de Montréal, Fin-ML, IVAO, 25 octobre 2019 ;
- « Panel I : Gearing Up for Innovative Uses of Data and AI in Finance » : in *2nd French Fintech Symposium*, ACPR et Banque de France, New York, 15 octobre 2019 ;
- « Justice financière et intelligence artificielle » : *Intelligence artificielle et justice*, dir. G. Cerqueira, Universidade Presbiteriana Mackenzie Sao Paulo, 30 août 2019 ;
- « L'AECG et les services financiers » : in *Droit et commerce bilatéral : Amérique du Nord – Europe*, 30 mai 2018, École internationale d'été, Université de Montréal, Montréal ;
- « L'entreprise sous l'angle du droit économique » : in *Notion juridique de l'entreprise : de la pratique à la qualification juridique. Journées en l'honneur de Mohamed Drissi Alami Machichi*, 1^{er} et 2 mars 2018, Rabat (Maroc), Institut Supérieur de la Magistrature

Colloques et communications – en France sur invitation :

- « La SCI et la gestion du patrimoine du mineur » : in *La gestion du patrimoine du mineur*, dir. E. Naudin et N. Kilgus, Université de Strasbourg, 6 mars 2020 ;
- « La médiation bancaire et financière : l'exemple du Canada » : in *La médiation bancaire et financière*, dir. J. Lasserre Capdeville, Université de Strasbourg, 28 févr. 2020 ;
- « Simplifier et dynamiser la vie de l'entreprise » : in *Loi Pacte. Quels changements ?*, dir. K. Magnier-Merran et P. Nabet, Université de Lorraine, 17 octobre 2019 ;
- « Innovation et IA » : in *Droit et Innovation : subir ou prescrire ?*, dir. F. Berrod, Université de Strasbourg, 27 septembre 2019 ;
- « Le dirigeant-caution : les interactions du droit des sûretés et des entreprises en difficultés » : in *Prévention des entreprises en difficulté*, dir. K. Derein, Tribunal de grande instance de Strasbourg, 21 juin 2019 ;
- « L'avenir de la compensation sur les marchés financiers » : in *Le sort des contrats bancaires et financiers conclus avant le Brexit*, 1^{er} mars 2019, dir. J. Lasserre Capdeville, Université de Strasbourg ;
- « Le droit commercial en 1918. La question des séquestres » : in *1918 et le droit local. Le changement de souveraineté en Alsace-Lorraine*, 23 nov. 2018, dir. E. Sander, Institut de droit local ;
- « Les modifications affectant la période précontractuelle » : in *La ratification de la réforme du droit des contrats*, 15 juin 2018, dir. M. Storck, Université de Strasbourg
- « L'élargissement régulier du droit au compte » : in *La fonction sociale du banquier*, 14 févr. 2018, dir. J. Lasserre Capdeville, Université de Strasbourg
- « L'application des règles aux SCI » in *Le crédit immobilier : état des lieux un après la transposition de la directive du 4 février 2014*, 22 sept. 2017, dir. N. Eréséo, Université de Strasbourg.
- « C comme clause – Clauses statutaires liées à l'avènement et à la vie de la société » : in *La SCI dans tous ses états*, 30 mars 2017, dir. S. Cabrillac, S. Becqué et C. Lisanti.

Colloques et communications (organisés par mes soins dans le cadre de projets) :

- « La transparence des modèles d'intelligence en droit bancaire et financier » : in *Transparence et audit des modèles d'intelligence artificielle. Applications en droit*

bancaire et financier, dir. Th. de Ravel d'Esclapon, 7 juin 2019, Université de Strasbourg

- « L'IA dans le domaine bancaire et financier : aspects de droit français » : in *Intelligence artificielle. Pratiques de la norme dans le domaine bancaire et financier*, 24-25 janv. 2019, dir. Th. de Ravel d'Esclapon, Université de Strasbourg ;
- « Perspectives de droit français » : in *La digitalisation de la relation bancaire. Pratiques et usages de l'intelligence artificielle*, 21 sept. 2018, dir. Th. de Ravel d'Esclapon, Université de Strasbourg

Colloques et communications – organisés par mes soins (autres) :

- « Réflexions sur les notions d'intérêt social et de raison d'être » : in *La loi Pacte*, dir. Ariane Périn-Dureau et Th. de Ravel d'Esclapon, Université de Strasbourg, 20 septembre 2019 ;
- « La dissolution pour motifs légitime » : in *La SCI en difficulté*, 24 mai 2019, dir. Th. de Ravel d'Esclapon, Université de Strasbourg
- « La sûreté consentie par une SCI pour garantir la dette d'autrui » : in *Actualité des sociétés civiles immobilières* : 15 juin 2018, dir. Th. de Ravel d'Esclapon, Université de Strasbourg
- « La déclaration et la vérification du passif » : in *L'actualité du droit des procédures collectives, droit français et droit européen*, 27 oct. 2017, dir. M. Storck et Th. de Ravel d'Esclapon, Université de Strasbourg